

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 7 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AZAY-SUR-THOUET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. RENAULT Jean-Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> mars 2022

PRESENTS : Mrs et Mmes VIGNAULT, DESESSARD, LARCHER Adjoints, BRUNET, SICOT, BOUCHET, MARTIN et PIET

Absent : M. FAZILLEAU Adjoint et Mrs et Mmes ROUVREAU, ROUSSEAU, JASMIN et INGUENEAU  
Monsieur PIED Julien a été nommé secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Quatre pouvoirs ont été donnés

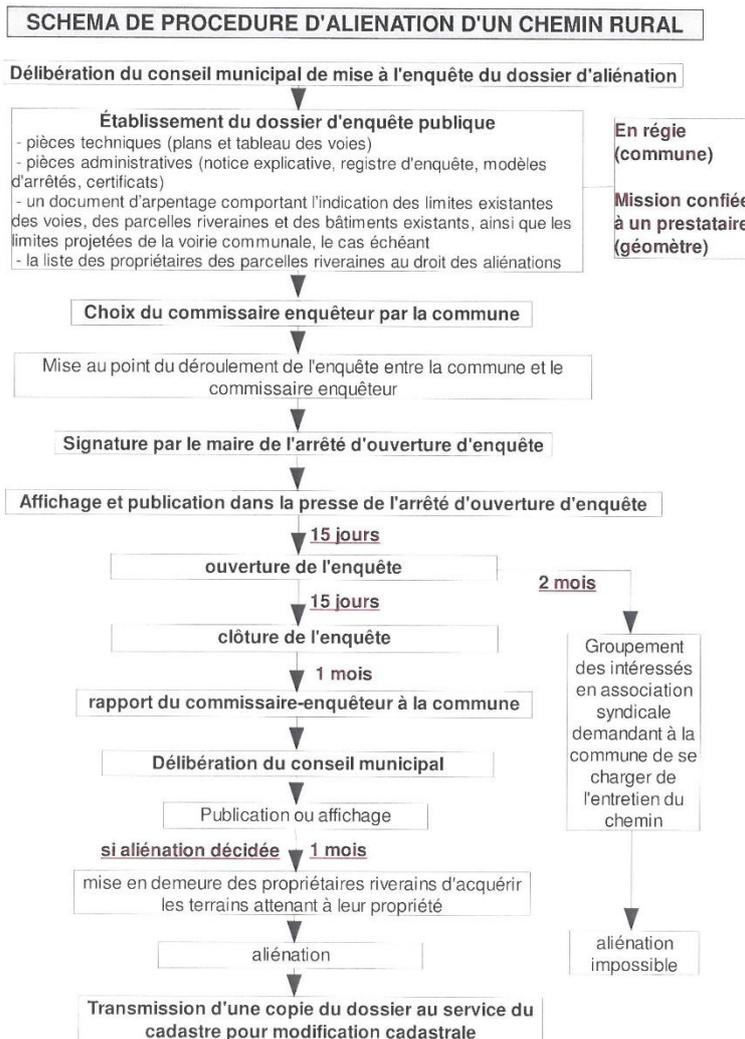
### ➤ CAMPING MUNICIPAL : CHOIX PRESTATAIRE POUR CONVENTION D'OCCUPATION DU SOL ET CONTRAT DE MAINTENANCE

Ce sujet sera voté au prochain Conseil Municipal, des rendez-vous avec les prestataires ont été fixés pour plus d'explications afin de faire un choix.

*Rendez-vous :*

- *Aire Services le lundi 14 mars à 13h30*
- *Camping Car Park le mardi 15 mars à 15h00*

### ➤ PROPOSITION DESAFFECTATION D'UN CHEMIN RURAL EN VUE DE SA VENTE



Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-19,

Vu le Code rural et notamment ses articles L. 161-1, L.161-2, L.161-10.

Considérant que la commune est propriétaire d'un chemin rural, situé à la Bufferie, qu'une partie de ce chemin en raison de son état n'est plus utilisé par le public.

Considérant que son entretien constituerait une charge disproportionnée par rapport à son utilité pour le public. Monsieur le Maire propose de désaffecter une partie de ce chemin rural et de procéder, en raison de l'inutilité de ce bien pour la commune, à la réalisation d'une enquête publique en vue de sa vente.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants décide :

- la désaffectation d'une partie du chemin rural situé à la Bufferie,
- de procéder à une enquête publique,
- de fixer le prix de vente à 1 € l'ensemble
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la poursuite de cette affaire.

➤ **COMMUNAUTE DE COMMUNES PARTHENAY-GATINE : DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)**

Ce sujet devant être présenté par Monsieur FAZILLEAU Patrice, absent, est reporté au prochain Conseil Municipal.

➤ **CONSERVATOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION DES DEUX-SEVRES ET DES REGIONS LIMITOPHES : CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN PUPITRE D'INFORMATION GABRIEL TELLIER**

Monsieur le Maire explique que nous n'avons pas reçu la convention, elle sera donc présentée à une prochaine réunion.

La pose du pupitre aura lieu le vendredi 24 juin 2022, l'heure est à préciser.

Une exposition sera faite dans la salle polyvalente pour l'occasion.

Nous avons pris contact avec le neveu de Gabriel TELLIER, il ne pourra pas être présent, cependant il peut mettre à notre disposition un classeur fait par Camille ROSSARD avec des documents concernant la tragédie.

➤ **CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES : CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE MOBILITES ET EVOLUTION**

Après discussion, il est décidé de ne pas adhérer pour le moment.

➤ **LOCATION DU LOGEMENT 9 BIS IMPASSE DES COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame GIRARD Mélanie a quitté le logement qu'elle occupait sis 9 bis impasse des communaux et que Madame HAUTREUX Anastasia est intéressée pour louer ce logement à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants,

- Décide de louer le logement 9 bis impasse des Communaux à Madame HAUTREUX Anastasia à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.
- Charge Monsieur le Maire ou ses adjoints de conclure le bail avec Madame HAUTREUX Anastasia et de le signer.
- Rappelle que le loyer est de 465,12 Euros et précise que le coût des ordures ménagères viendra s'ajouter au loyer mensuel.
- Décide qu'à titre de garantie une caution représentant un mois de loyer soit 465,12 Euros sera versée.
- Ajoute qu'une personne ou un organisme se portera caution solidaire.

- **TRAVAUX PEINTURE ET EXTERIEUR**

Monsieur le Maire présente le devis de travaux de peinture de MJ Peinture de 2291,20 € TTC. Les travaux seront effectués la semaine prochaine. Les agents doivent refaire les clôtures.

+ ***Pas de charges maintenance chaudière logements cette année (réunion CM du 06/12/2021)***

Monsieur le Maire rappelle la réunion de Conseil Municipal du 6 décembre 2021 lors de laquelle les loyers des logements communaux ont été révisés. Il avait aussi été décidé de ne pas appliquer de charge de maintenance des chaudières en 2022. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de confirmer cette décision.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants,

- Confirme qu'il n'y aura pas de charge locative de maintenance des chaudières pour les logements communaux en 2022.
- Autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

+ ***Pas d'augmentation de loyer du local commercial (réunion du CM du 06/12/2021)***

Monsieur le Maire rappelle la réunion de Conseil Municipal du 6 décembre 2021 lors de laquelle les loyers des logements communaux ont été révisés. Il avait aussi été décidé de ne pas réviser le loyer du local commercial situé au 2 rue de la Girardière en 2022. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de confirmer cette décision.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants,

- Confirme qu'il n'y aura pas de révision de loyer pour le local commercial situé au 2 rue de la Girardière en 2022.
- Autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## ➤ **DIVERS**

### ○ ***Soirée du Patrimoine de Gâtine***

Afin de préparer la soirée du Patrimoine de Gâtine, Monsieur LARCHER informe l'assemblée que deux rendez-vous ont été effectués :

- Lundi dernier avec Benoît GIRARD, responsable du Patrimoine à la CCPG, il a proposé de mettre en place une exposition en extérieur sur l'historique des fêtes en Gâtine.
- Mardi avec Roch TOUZE pour le spectacle. Deux dates sont proposées, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet ou le vendredi 5 août. Des liens de propositions de groupes ont été envoyés aux élus pour le concert. Après discussion, il est décidé de retenir le vendredi 1<sup>er</sup> juillet pour la manifestation. Après vote, TIGER ROSE est retenu pour le concert. Les informations vont être transmises à Roch TOUZE afin qu'il budgétise la soirée.

### ○ ***Lotissement le Lavoir : travaux de voirie***

Afin de pouvoir prévoir les travaux en 2023, il faut commencer l'étude des travaux. Demander des devis à des bureaux d'étude pour le projet voirie, trottoirs et éclairage public du lotissement.

### ○ ***Elections Présidentielles des 10 et 24/04/2022***

Permanences

### ○ ***Commission accessibilité de la CCPG : compte rendu visite du 01/03/2022***

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la commission accessibilité de la CCPG qui était sur notre commune le 1<sup>er</sup> mars.

Travaux à effectuer :

- Mairie :
  - Pose de bande podotactile sur les marches d'accès
  - Main courante sur muret de l'escalier
  - Barrières garde-corps le long du trottoir entre parking derrière mairie et avant de la mairie
  - Marquage au sol sur le côté de la mairie (pour les non-voyants)
  - Pose d'un panneau parking indiquant le parking handicapé + logo
  - Bandes blanches sur poteaux et supports affichage (panneaux électoraux) sur le trottoir en face la mairie
- Parking salle : peindre les logos parking handicapé au sol
- Ancienne mairie : en vue d'un stationnement pour la salle de l'ancienne mairie, prévoir une réunion avec ABF, service technique CCPG, commission accessibilité, commission voirie, employés communaux pour voir possibilités travaux, financement. Prendre rendez-vous avec l'ABF, l'après-midi si possible. Possibilité de voir un cheminement à la MPT de Châtillon.

### ○ ***Commission jeunesse : compte rendu réunion du 01/03/2022***

Laure VIGNAULT donne le compte rendu de la commission

Conseil d'école : 15 mars à 20h30

### ○ ***Mag d'été***

Réunion le mercredi 13 avril 2022 à 20h30 à la mairie.

### ○ ***Prochaines réunions de Conseil Municipal le : 28/03 (budget), 04/04, 09/05, 13/06, 11/07, 05/09, 03/10, 07/11 et 05/12***

- ***Modification réunion d'Avril = 11/04 ? OUI***